



HAL
open science

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02036646

HAL Id: hceres-02036646

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036646>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3LI12003738

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention de Sciences du langage, unique dans l'académie, offre une formation sur le langage dans ses différentes composantes, la structure des langues et les relations entre langage et comportements. L'étude approfondie du langage des signes est une des spécificités de la formation. A partir de la deuxième année, trois parcours sont proposés : Pluridisciplinaire, Renforcement disciplinaire et Français langue étrangère. Les intitulés de ces parcours ne permettent pas de cerner *a priori* leurs spécificités. La pluridisciplinarité du premier parcours est relative, car il est principalement centré sur les sciences du langage (65 % de la formation), mais ouvre à un autre champ disciplinaire des sciences humaines et sociales (25 %) et aux langues vivantes (10 %). Le deuxième parcours propose une spécialisation progressive en linguistique, particulièrement en langue des signes, en traitement automatique des langues ou encore en linguistique expérimentale. Le dernier parcours, enfin, est classiquement une formation préparant à des métiers d'enseignement du français pour étrangers. Ce parcours est transversal à plusieurs mentions de licences.

La plupart des diplômés poursuivent leurs études dans une école spécialisée (p.e. école d'orthophonie) ou un master. La formation est tout particulièrement en cohérence avec le projet d'ouverture d'un master en « Interprétariat en langue des signes », qui participe au positionnement de l'établissement, au niveau national, du point de vue de l'offre de formation en langues vivantes. Les débouchés professionnels sont donc principalement envisagés après une poursuite d'études.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	111 - 220
Nombre d'inscrits en L2	57
Nombre d'inscrits en L3	41
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	30 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15 %
% d'abandon en L1	30 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école (parcours 1)	~60 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Les aspects pédagogiques sont bien présentés et argumentés dans le dossier. Le programme proposé est mis en perspective de manière correcte avec les objectifs pédagogiques. Les trois parcours sont justifiés : le premier (Pluridisciplinaire) est la continuité d'une licence « classique » généraliste en sciences du langage ; le deuxième (Renforcement disciplinaire) se positionne en amont de formations professionnelles ou de masters (concernant, par exemple, l'orthophonie ou l'interprétariat en langue des signes). Même s'il n'attire pas d'importantes cohortes d'étudiants, ce parcours offre des débouchés sur le plan national, voire international. Le troisième parcours (Français langue étrangère) est moins convaincant. Son existence paraît, d'après les informations fournies dans le dossier, être motivée par la demande des étudiants et par des compétences de l'équipe pédagogique. Les débouchés indiqués dans le dossier ne semblent pas très réalistes (coopération linguistique) et ne sont pas confortés par des statistiques d'insertion professionnelle. Ce parcours n'intègre pas de dimension internationale et mériterait d'être revu.

L'équipe pédagogique participe aux dispositifs d'orientation active (en destination des lycées) et organise une information régulière auprès des étudiants. La maquette d'enseignement intègre un tutorat d'accompagnement important (40 heures en L1 et 20 heures en L2) dans le cadre du Plan de Réussite en Licence. Les parcours offerts en L2/L3 s'appuient sur une L1 couvrant essentiellement les sciences du langage (ce qui ne constitue pas vraiment une pluridisciplinarité). Il est regrettable que la mention ne propose pas d'unités d'enseignement optionnelles d'ouverture pouvant aider à une réorientation éventuelle après le premier semestre (pas d'indications sur les mobilités sortantes), alors que des passerelles ont été mises en place pour la mobilité entrante des étudiants. En deuxième année, un enseignement d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel est proposé.

Concernant le devenir des diplômés, il s'avère que la plupart des étudiants poursuivent leurs études par une licence professionnelle (il existe, en particulier, à AMU une formation menant à des métiers spécialisés dans l'accompagnement de la surdité, accessible grâce à un enseignement d'initiation en deuxième année dans le deuxième parcours), la préparation à divers concours (école d'orthophonie par exemple) ou encore par un master. Le dossier est peu renseigné sur l'insertion professionnelle des diplômés suite à ces formations complémentaires, et tout particulièrement concernant les étudiants du parcours Français langue étrangère.

L'équipe de pilotage de la formation est monodisciplinaire (composée uniquement d'enseignants-chercheurs relevant de la section du Conseil National des Universités n°7), ce qui relativise la pluridisciplinarité annoncée. Les responsabilités sont bien partagées et l'équipe a adopté un fonctionnement collégial. Des réunions périodiques permettent d'effectuer des ajustements du programme.

● Points forts :

- Offre de formation unique et nécessaire dans l'académie, et débouchés relativement larges en termes de poursuites d'études.
- Le parcours Renforcement disciplinaire positionne cette licence sur le plan national et s'articule avec une licence professionnelle.
- La maquette est bien construite et équilibrée. La charge de travail pour les étudiants est relativement bien répartie.
- Les TICE sont bien intégrées à la formation, qui utilise également les ressources de la plateforme de l'établissement.
- L'équipe semble participer activement aux dispositifs de suivi des étudiants et d'orientation active pour les lycéens.

● Points faibles :

- Aucune internationalisation pour la licence et en particulier pour le parcours FLE.
- Pas d'enseignements de mise à niveau en première année.
- La pluridisciplinarité annoncée est très relative puisqu'elle semble s'inscrire essentiellement dans le champ des sciences du langage.
- Les intitulés des deux premiers parcours sont assez peu compréhensibles.
- Aucun stage n'est prévu ou encouragé.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion s'impose sur les débouchés réels du parcours Français langue étrangère, à partir d'une analyse du devenir des sortants de ce parcours. Ce parcours pourrait être transformé en option transversale ouverte aux autres licences dans le cadre d'un choix optionnel et non maintenu en tant que parcours spécifique. La réalité des débouchés dans le secteur de la coopération linguistique, en particulier, devrait faire l'objet d'une présentation réaliste auprès des étudiants (par exemple, en invitant un responsable de la coopération du Ministère des affaires étrangères et européennes).

Les deux autres parcours devraient être renommés ; en particulier, le terme « pluridisciplinarité » est mal adapté au contenu réel du premier parcours, pourtant légitime en tant que formation généraliste en sciences du langage. Le deuxième parcours introduit des spécialisations intéressantes qui ne sont pas compréhensibles avec l'intitulé « renforcement disciplinaire ».

Les responsables de cette licence pourraient réfléchir à plusieurs voies d'amélioration :

- Introduction d'unités d'enseignement d'ouverture, dès le S2, pour faciliter les réorientations possibles, en mobilisant ou mutualisant des enseignements des autres mentions de licence en Sciences humaines et sociales.
- Introduction d'un enseignement de mise à niveau au S1.
- Introduction d'un enseignement de méthodologie du travail universitaire, en L1.
- Introduction d'un stage et implication de professionnels.
- Ouverture vers l'international, avec accueil d'étudiants étrangers dans le parcours FLE, en particulier.

Cette formation pourrait également étudier la possibilité d'introduction de modalités spécifiques d'organisation des études dans le cadre de la formation continue pour le parcours 2, en concluant des partenariats spécifiques avec les organismes professionnels des secteurs concernés.

L'Annexe descriptive au diplôme pourrait être améliorée et un dispositif d'évaluation par les étudiants devrait être mis en place, ainsi qu'un suivi des étudiants sortants. L'autoévaluation, enfin, semble n'avoir pas été réalisée dans un but d'amélioration des propositions, ce qui est regrettable.